L'ECAILLONNAIS

Bulletin communal d'informations

N° 1 Janvier, février et mars 2018





Mot du Maire



Georges CINO
Maire d'Ecaillon

Je vous adresse en mon nom et au nom de tous les élus mes vœux les plus sincères à vous mêmes et à vos proches. Des vœux de santé tout d'abord, santé préservée ou retrouvée pour ceux confrontés à la maladie. J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.
Que cette année 2018 vous apporte un peu de réconfort et de quiétude

Nous sommes , aujourd'hui encore, dans ce contexte particulier : Notre pays n'est plus en état d'urgence, mais, il est toujours sous le coup du plan « Vigipirate » à la suite des effroyables événements survenus dans le pays. Par conséquent, il nous faut continuer à être très vigilant.

Quelles que soient notre couleur, notre religion, notre nationalité, et nos différences, nous devons continuer à vivre ensemble dans le respect de l'autre, en refusant tout ce qui s'y oppose. Autrement dit par Martin Luther King :

« nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ».

Que vivent la Démocratie et le débat républicain !! Appliquons ce souhait à notre village et tâchons de vivre dans l'unité et arrêtons l'hypocrisie.

Maintenant revenons succinctement sur les tâches et actions entreprises en 2017 :

Education : retour à la semaine des 4 jours

Ecoles : travaux d'aménagement réalisés dans les deux écoles

Urbanisme : La révision du plan local d'urbanisme est terminée. La validation devrait avoir lieu lors du prochain conseil. Sur le lotissement de la « croisée des chemins » 15 permis de construire ont été déposés et validés. 3 options sont retenues sur les 4 parcelles restant à vendre

Sécurisation de notre village : mise en place de panneaux stop, limitation de la vitesse, création d'un parking à proximité de l'école Pierrard,....

Mise aux normes des bâtiments (accès PMR) : projet bien entamé

Réfection de la rue du Bosquet : cette rue a fait « peau neuve »

Travaux d'élagage et d'abattage : Toilette des arbres de certains quartiers
dont la place du 8 mai, abattage de peupliers devenus dangereux – ils seront remplacés par d'autres essences.

D'autres tâches sont commencées depuis plusieurs mois et 2018 verra l'aboutissement de certains de nos projets.

Les jardins partagés en partenariat avec l'association « les Ajoncs » et « Maisons et Cités » seront aménagés, sur un secteur en particulier (rue des frênes). Je souhaite vivement que cet endroit devienne un lieu de sérénité et de mutualisation, où l'on préservera les ressources, un lieu partagé ou chacun favorisera le « bien vivre ensemble » et le respect de l'autre.

Nous sommes au 2/3 du mandat et déjà notre programme qui avait été soumis à vos suffrages est réalisé à 90%.

Le projet de la cantine scolaire pour les deux écoles nécessite un montage financier plus complexe vu le montant de l'investissement. Les finances de la commune n'étant pas élastiques, nous ne pouvons mettre en place, seuls, un tel projet. Une étude est en cours. Il convient donc de la mener de façon approfondie en prenant bien en compte les alternatives qui s'offrent à nous en matière de structure du bâtiment et les possibilités de financement.

Notre premier projet est d'être au service de nos concitoyens

Pour terminer je vous renouvelle mes vœux – des vœux de courage pour ceux confrontés aux difficultés de la vie, nous en connaissons tous. Je vous souhaite de conserver l'espoir, la curiosité, l'envie de découvrir et d'entreprendre.

Je vous souhaite de puiser en vous la capacité de colère et d'indignation, d'émerveillement et d'empathie

Je vous souhaite d'être pleinement vivant et de tirer le meilleur de la vie.

Très belle et heureuse année 2018 à tous

Votre Maire

Georges CINO

Sommaire

LA VIE MUNICIPALE :

Activités au Centre Jean Moulin.....4,5,6,7,8,9,10 et 11
Infos sur les actions en cours et terminées..... 12
Ramassage des sapins dans la commune..... 12
Un distributeur automatique de pains..... 12

ET SI ON Y ALLAIT

Brocante du 11 février au Centre Jean Moulin..... 13
Sortie pour les familles à ICE MOUTAIN..... 13
Journée internationale des droits des femmes..... 14
Carnaval 2018..... 14

REPORTAGES

La semaine bleue..... 15
Maisons fleuries..... 15
Théâtre patoisant..... 16
Randonnée au Clair de lune..... 16
Repas des aînés 17
ALSH de la toussaint..... 18
Cérémonie du 11 novembre 2017..... 19
Assemblée de village du 24 novembre 2017..... 19
Cérémonie de la Sainte Barbe..... 20
Forum garantie jeunes..... 20
Repas de noël à l'EHPAD..... 21
Distribution de friandises et coquilles dans les écoles..... 21
Distribution des colis des aînés..... 22
Descente du père noël..... 22
Cérémonie des vœux du 12 janvier 2018..... 23

INFORMATIONS

La vie associative .....24,25,26 ,27 et 28
Collecte des déchets 1er trimestre 2018..... 28
Consultation des nourrissons, permanences de l'assistante sociale, prévention santé et de la Sécurité Sociale..... 29
Permanences info-énergie 2018..... 29 et 30
Permanences CNL 59..... 30
Habitat durable du Cœur d'Ostrevent..... 30
Prime isolation..... 31
Les bouchons d'amours..... 31
Association des paralysés de France..... 32
Vente de graines potagères et florales..... 32
Action de formation de l'apprentissage de l'informatique (F.A.I.R.E.)..... 33
Ateliers bien vivre âgé..... 34

MAGAZINE

Recette..... 35

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à eux..... 35
Ils nous ont quittés..... 35

DIVERS

Ouverture d'un cabinet de soins infirmiers..... 36
Journées du patrimoine..... 36
HDF nature services..... 36

Le prochain bulletin municipal paraîtra dernière semaine de Mars 2018.
Les Informations que vous souhaitez diffuser devront, par conséquent, être envoyées en Mairie avant le 10 MARS à l'adresse mail :
lecaillonnais@yahoo.fr

Directeur de la publication : Georges CINO
Responsable de la Rédaction : Monique VALMORI - DELAPORTE
Maquette et Création : Annick MASCARTE
Tirage : 850 *Imprimé par nos soins.*

ACTIVITÉS AU CENTRE JEAN MOULIN

Les vacances d'hiver

Pour les enfants
de 3 à 17 ans
Places limitées

FEVRIER
années 2000





Pour les Ados
Le LALP propose un accueil libre
Dès 11 ans
Sortie, sport...
Renseignement auprès
de Raphaël et Cynthia

Du 26 fevrier au 9 mars 2018

Inscription à la semaine et adhésion 2018
(Les inscriptions se feront uniquement au centre Jean Moulin)



Pour les ECAILLONNAIS à partir du **22 janvier jusqu'au 9 février**

Pour les EXTERIEURS inscription à partir du **5 février jusqu'au 9 février**

Aucune inscription après cette date

Inscription prise en compte au retour du dossier complet (vaccins, assurance, fiche sanitaire)

Tarifs dégressifs suivant le quotient familial

(merci de vous munir de votre numéro allocataire ou de votre dernière attestation CAF)

Centre Jean Moulin : 03 27 92 72 89

Exposition


dans le cadre du projet « Jeunesse en mouvement »
EXPOSITION
« LES JEUNES ONT DU TALENT »
DU 31 JANVIER AU 16 FEVRIER 2018
Vous avez entre 13 et 25 ans et habitez ECAILLON ou AUBERCHICOURT, venez mettre en valeur votre talent d' artiste en proposant 3 de vos créations.
(Sculpture, peinture ....)
Inscriptions et renseignements
au 03 27 92 72 89 (demander Raphaël)
Dépôt des œuvres
le 26 janvier 2018 de 13h30 à 19h au centre Jean Moulin à ECAILLON
ou le 25 janvier en Mairie d' Auberchicourt
Vernissage
Le mercredi 31 janvier 2018 à 17h30
Centre Jean Moulin
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MISSION LOCALE pour l'emploi des jeunes

Plantations d'arbres au jardin partagé de la cité Vuillemin

En partenariat avec « Maisons et Cités », c'est un projet de l'association AJONC : « Amis des Jardins Ouverts Néanmoins Clôturés » qui a bénéficié d'un financement de la politique de la ville.



A leur invitation les enfants de l'ALSH du mercredi et les ados du LALP ont planté 60 arbres le 6 décembre.



Le centre socioculturel Jean Moulin engagé dans l'accueil des services civiques.

Ici, Georgia, en service civique « médiateur de la culture pour tous » de octobre 2017 à mai 2018.

Elle accompagnait les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi au Musée de la Chartreuse le 29 novembre 2017.



Ses missions :

Contribuer à rendre accessible la culture à tous les publics ; Relayer les événements culturels et faciliter la rencontre ; Développer le service à l'usager de la bibliothèque ; Participer à l'organisation d'événements.

Une nouvelle offre de service civique est à pourvoir au centre Jean Moulin pour le 1er mars 2018 :

Médiateur de la solidarité et de la santé.

Les missions : Favoriser la rencontre entre jeunes et personnes âgées par le biais d'animations, de jeux, de lecture à domicile, etc…
Les accompagner physiquement vers des activités culturelles du territoire ou autres événements fédérateurs
Recréer du lien social entre eux et avec les structures en les informant et en les encourageant à participer aux activités proposées.
Organiser des rencontres pour construire de nouvelles actions de prévention
Organiser, en lien avec des professionnels, des temps de parole autour de la santé et des pratiques à risque

Vous pouvez postuler auprès de Monsieur le Maire d'Ecaillon (lettre de motivation et CV)
Si vous souhaitez des informations sur le service civique, vous pouvez vous rapprocher de Raphaël, au centre Jean Moulin

Actualités du secteur jeunesse du centre socioculturel Jean Moulin :



- Le LALP (Lieu d'accueil de loisirs de proximité) a modifié ses horaires et fait évoluer ses activités !

L'équipe d'animation accueillera désormais les 11-17 ans :

Le mardi de 17h à 19h pour l'aide aux devoirs scolaires
Le mercredi de 15h à 19h pour un accueil animé et sportif
Le vendredi de 17h à 19h pour un accueil animé

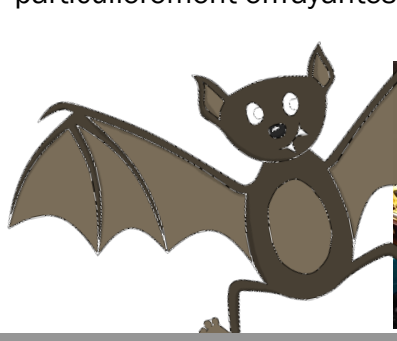
Des sorties seront prévues certains samedi après midi.

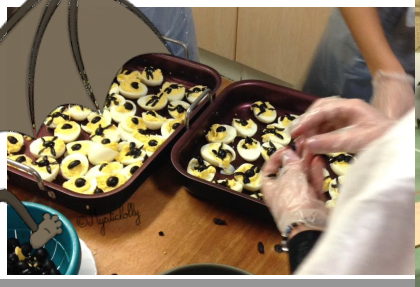


- Le 31 octobre 2017 les 11 – 17 ans du Lalp et le groupe ados de l'ALSH ont fêté Halloween ensemble (de 17h30 à minuit au cours d'une soirée avec son lot de frayeur !).

Au menu : œufs mimosas à l'araignée, pizza maison et gâteau en dessert !

Au programme : Soirée déguisée, jeux de veillées, danse, « coupure de courant » et quelques « visites inattendues» particulièrement effrayantes !







- Autofinancements : Le 16 décembre 2017, les jeunes du Lalp ont participé à une journée autofinancement. Celle-ci s'est déroulée en deux étapes : Le matin, les jeunes tenaient un stand sur le marché de noël du conseil citoyen à Ecaillon. Ils y ont vendu du lait, du café, des viennoiseries, des objets confectionnés par leurs soins lors des accueils en semaine.







L'après midi, une session d'emballage cadeau était prévue dans la galerie d'intermarché Masny. Une fois les premières difficultés surmontées, les jeunes ont trouvé leurs rythmes et ont parfaitement tenu le stand.

La participation à ces journées d'autofinancement permettent aux jeunes d'accéder gratuitement à certaines sorties ou certaines soirées.



Nouvelles activités au centre Jean Moulin



Gymnastique douce le vendredi de 18h à 19h
Le cours est assuré par
Mme Thérèse Bocktael, diplômée
Tarif 15€ pour l'année scolaire + adhésion



Danse modern jazz le mercredi
Le cours est assuré par **Mlle Perrine François**
De 15h à 16h pour les enfants de 5 à 11 ans
De 16h à 17h pour les adolescents de 11 à 17 ans
Tarif 15€ pour l'année scolaire + adhésion

Voyageons d'Ecaillon au Japon

A l'occasion du festival « Lire en Ostrevent » initié par la communauté de communes, Ecaillon s'est mis à l'heure du



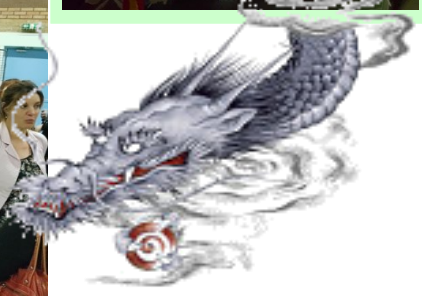
La bibliothèque municipale a rassemblé dans les locaux du centre socio-culturel deux expositions prêtées par la médiathèque Départementale du Nord : les mangas et photos du Japon. Elles ont été enrichies par les réalisations des enfants de l'ALSH de la Toussaint avec une maquette d'un temple, une ville en origami, des dessins, des calligraphies, des lanternes et des kokedama qui sont des plantes présentées dans une enveloppe de mousse et suspendues. Un côté moderne a été apporté par la « tour Luffy » gravée par Monsieur Cédric Fourel, Ecaillonnais, inspirée d'un personnage de Manga.



Un dragon et un mikado géant étaient aussi de la partie. Un rallye était organisé pour les enfants. Un atelier art postal et une veillée contes étaient proposées par Cœur d'ostrevent le samedi 25 novembre dans le cadre du festival, comme dans toutes les communes partenaires du Territoire.







Lors du vernissage préparé par « les Mam'S », une petite centaine de personnes ont dégusté des spécialités japonaises.

Le point final de ce mois culturel était l'atelier culinaire soutenu par le Fonds de participation des Habitants et le Conseil Citoyen. Il était animé par Aya et chaque participant s'est initié à la préparation des sushis.



Permanences sociales au centre jean moulin



Sauf pendant les vacances scolaires

Tél : 03 27 92 72 89

Conseil citoyen d'Ecaillon Association	*1er samedi*
Protection Maternelle et Infantile Département du Nord	*3ème vendredi matin*
Assistante Sociale : Mme KERROUCHE Département du Nord	*sur rendez-vous*
AGAFF Association	*vendredi de 14 h à 16 h*
Médiateur Santé : M. LANGLIN Cœur d'Ostrevent	*1er et 3ème lundi matin*
Soliha, "mon logement et moi" Association	*1er et 4ème vendredi matin*
Interfaces (énergie) Association	*Jeudi matin*
Référent jeunesse : Raphaël	*Du lundi au Vendredi sur rendez-vous*
Référente Familles : Amélie	*Du lundi au Vendredi sur rendez-vous*

Informations

NOUVEAUX TARIFS DES ALSH EXTRASCOLAIRES.

- ENFANTS ECAILLONNAIS OU SCOLARISES À ECAILLON
- EXTERIEURS

ALSH

Quotient familial	Tarif Familles par heure	Participation CAF par heure	Nombre d'heures par jour	REPAS		Tarifs par jour	
				Ecaillon	Extérieur	Ecaillon	Extérieur
0€-369€	0,25 €	0,50€	8	2 €	3,20 €	4,00 €	5,20 €
370€-499 €	0,45 €	0,30€	8	2 €	3,20 €	5,60 €	6,80 €
500€-700€	0,60 €	0,15€	8	2 €	3,20 €	6,80 €	8,00 €
700€ et +	0,75 €	0,00€	8	2 €	3,20 €	8,00 €	9,20 €
Extérieurs QF + de 700							15,20 €

Garderie

Quotient familial	Tarif Familles par heure	Participation CAF par heure	Nombre d'heures par séance	Part. Garderie famille
0€-369€	0,25€/h	0,50€/h	2 heures	0,50 €
370€-499 €	0,45€/h	0,30€/h	2 heures	0,90 €
500€-700€	0,60€/h	0,15€/h	2 heures	1,20 €
700€ et +	0,75€/h	0,00€/h	2 heures	1,50 €
Extérieurs QF + de 700				

L'ALSH des vacances et des mercredis y compris la garderie sera encaissée pour TOUS au centre Jean Moulin.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nous vous informons que l'encaissement de la **cantine et de la garderie périscolaire** pour les enfants fréquentant l'école **S. MARTIN se fera au Centre Jean Moulin dès le paiement de la facture du mois de janvier 2018.**

L'encaissement des factures garderie et cantine périscolaire pour les enfants de **l'école F. PIERRARD RESTE à la mairie.**

Quotient familial	Repas de cantine + Pause méridienne	Garderie Scolaire du matin	Garderie Scolaire du soir
0€-369€	2,40 €	0,25 €	0,37 €
370€-499 €	2,60 €	0,45 €	0,67 €
500€-700€	2,75 €	0,60 €	0,90 €
700€ et +	2,90 €	0,75 €	1,12 €



INFOS SUR LES ACTIONS EN COURS ET TERMINÉES



RAMPES D'ACCÈS PMR À LA MAIRIE



RAMPES D'ACCÈS PMR À LA SALLE DES FÊTES

RAMASSAGE DES SAPINS DANS LA COMMUNE



Après les fêtes…..

L'équipe technique procédera au ramassage des sapins dans la commune le
lundi 29 janvier 2018 à partir de 9 heures.

UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAINS

La boulangerie Marissaël de Rieulay, en partenariat avec la commune, a installé un distribupain à l'entrée de la Salle des Fêtes.

Il est en service depuis le 18 janvier 2018.





BROCANTE DU 11 FÉVRIER AU CENTRE J.MOULIN

BROCANTE

Au Centre Jean Moulin
Route Nationale

Dimanche 11 février

De 10h à 17h

Organisée par l'association Cœur de Cité

Restauration sur place

Inscription au 7 Place T, cité des arbrisseaux Ecaillon

Tarifs à la table :

3€50 pour les écaillonnais / 4€00 pour les extérieurs



Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 06.43.79.67.11

SORTIE POUR LES FAMILLES À ICE MOUTAIN

(Pratique du ski)





ICE MOUNTAIN ADVENTURE PARK

Une sortie organisée par Cœur de Cité est prévue fin Février

à ICE MOUTAIN

Commines – Belgique



Des renseignements complémentaires vous seront fournis ultérieurement

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



CARNAVAL 2018



Réservez le samedi 10 mars pour profiter de la journée « CARNAVAL » organisée par le Conseil Citoyen d'Ecaillon avec la participation d'associations de la commune.



Le thème et le déroulement de la journée vous seront communiqués ultérieurement.

CONSEIL CITOYEN ECAILLON

LA SEMAINE BLEUE



La Semaine Bleue
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES



Dans le cadre de la semaine bleue, du 2 au 8 octobre 2017, les résidents de l'EHPAD ont partagé diverses activités avec les enfants des écoles.

MAISONS FLEURIES.

Cérémonie des maisons fleuries du 8 octobre 2017



THÉÂTRE PATOISANT









La municipalité a organisé le Dimanche 15 octobre 2017 à la salle des fêtes une après-midi théâtre patoisant.

MADELEINE & MAURICE

dans AH BRIN !



LA RANDONNÉE AU CLAIR DE LUNE



RANDONNÉE AU CLAIR DE LUNE LE 20 OCTOBRE 2017.

REPAS DES AÎNÉS















Le 22 Octobre 2017 la municipalité a offert un repas-spectacle aux ecaillonnais de 63 ans et plus.

ALSH DE LA TOUSSAINT

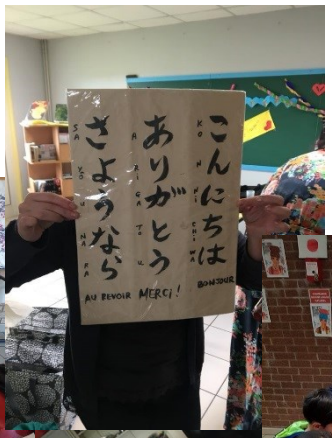
VACANCES DE LA TOUSSAINT
SOUS LE THEME
« VOYAGE AU JAPON »

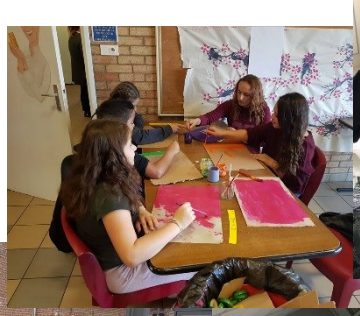


Pour les vacances de la toussaint les enfants de L'alsh ont fait la Découverte de la culture Japonaise notamment avec un atelier Calligraphie, de l'origami, des kokédamas …

Les enfants ont aussi profité de la piscine sourcéane et d'une sortie au cinéma.

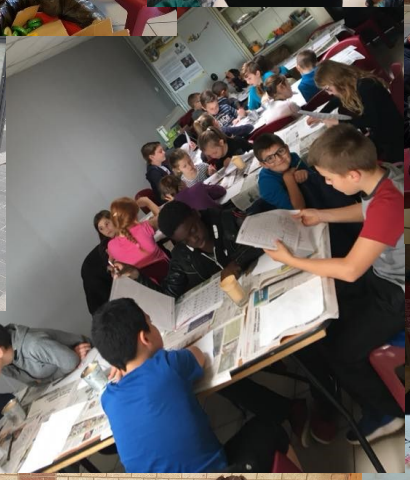
Mais n'oublions pas la journée HALLOWEEN tous étaient heureux de se déguiser pour l'occasion.



























Merci à tous les enfants pour ces deux semaines de centre, nous vous attendons nombreux en février !!!!!!!

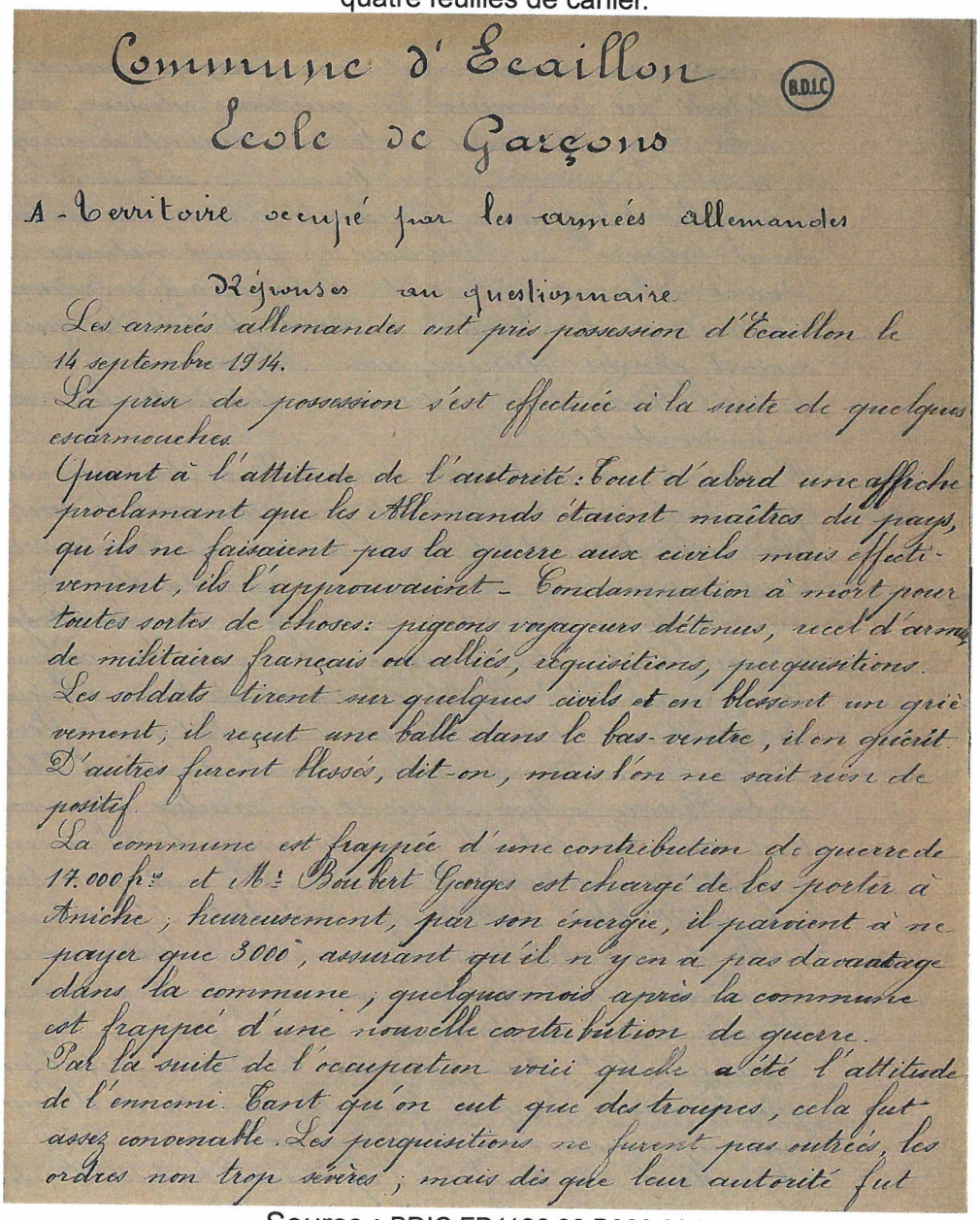
Chez gins dichi (les gens d'ici)

La Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.) met à disposition gratuitement sur son site internet (www.bdic.fr) des documents numérisés concernant une enquête au sujet de l'occupation allemande pendant la Première Guerre Mondiale.
Les instituteurs des villages ont répondu à ce questionnaire de l'Education Nationale en tenant la plume trempée dans l'encre noire.

Trois thèmes sont à développer par les enseignants
1. Territoire occupé par les armées allemandes, généralités
2. Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire
3. Généralités et rapports des troupes françaises et alliées avec la population scolaire

Chacun des thèmes est divisés en plusieurs questions qui attendent des réponses.

Voici ce que l'intituteur de l'école des garçons, *R. Vandenberghe* , a répondu le 3 juin 1920, sur quatre feuilles de cahier.



Commune d'Ecaillon

Ecole de Garçons

A - Territoire occupé par les armées allemandes

Réponses au questionnaire

Les armées allemandes ont pris possession d'Ecaillon le 14 septembre 1914.

La prise de possession s'est effectuée à la suite de quelques escarmouches.

Quant à l'attitude de l'autorité: tout d'abord une affiche proclamant que les Allemands étaient maîtres du pays, qu'ils ne faisaient pas la guerre aux civils mais effectivement, ils l'approuvaient - Condamnation à mort pour toutes sortes de choses: pigeons voyageurs détenus, recel d'armes de militaires français ou alliés, réquisitions, perquisitions.

Les soldats tirent sur quelques civils et en blessent un grièvement, il reçut une balle dans le bas-ventre, il en guérit. D'autres furent blessés, dit-on, mais l'on ne sait rien de positif.

La commune est frappée d'une contribution de guerre de 17.000 fr. et Mr. Boubert Georges est chargé de les porter à Aniche; heureusement, par son énergie, il parvient à ne payer que 3000, assurant qu'il n'y en a pas davantage dans la commune; quelques mois après la commune est frappée d'une nouvelle contribution de guerre.

Par la suite de l'occupation voici quelle a été l'attitude de l'ennemi. Tant qu'on eut que des troupes, cela fut assez convenable. Les perquisitions ne furent pas nutrées, les ordres non trop sévères; mais dès que leur autorité fut

Source : BDIC FD1126 02 B308 004

Chez chouquifo arténir pour s'arapler (c'est ce qu'il faut retenir pour s'en rappeler)1

Chez gins dichi (les gens d'ici)

Les armées allemandes ont pris possession d'Ecaillon le 14 septembre 1914. La prise de possession s'est effectuée à la suite de quelques escarmouches.

Quant à l'attitude de l'autorité : Tout d'abord une affiche proclamant que les allemands étaient maîtres du pays, qu'ils ne faisaient pas la guerre aux civils mais effectivement, ils l'approuvaients.

Condamnation à mort pour toutes sortes de choses: pigeons voyageurs détenus, recel d'armes de militaires français ou alliés, réquisitions, perquisitions.

Les soldats tirent sur quelques civils et en blessent un griévement, il reçut une balle dans le bas-ventre, il en guérit. D'autres furent blessés, dit-on, mais l'on ne sait rien de positif.

La commune est frappée d'une contribution de guerre de 17.000frs et Mr Boubert Georges (le curé) est chargé de les porter à Aniche; heureusement, par son énergie, il parvient à ne payer que 3000, assurant qu'il n'y en a pas davantage dans la commune; quelque mois après la commune est frappée d'une nouvelle contribution de guerre.

Par la suite de l'occupation voici quelle a été l'attitude de l'ennemi. Tant qu'on eut des troupes, cela fut assez convenable. Les perquisitions ne furent pas outrées, les ordres non trop sévères ; mais dès que leur autorité fut remplacé par des commandatures fixes gouvernementales l'attitude fut tracassière: perquisitions odieuses; réquisitions injustes, la gendarmerie surtout se faisait remarquée par des insultes grossières et impudiques, ses violences contre les jeunes filles et les femmes lançant même contre elles, leurs chiens policiers. Plusieurs furent victimes.

Quant à leur état d'esprit : ils voulaient persuader les habitants que les Français avaient déclaré la guerre, qu'ils avaient cherché chicane aux Allemands C'est la revanche de l'Alsace et de la Lorraine, disaient-ils, c'est la vengeance de 70. Ils étaient persuadés que nous allions être vaincus.

Quand on leur demandait qui payerait les bons .....Poincaré, disaient-ils, c'est à dire la France. Et telle était leur opinion. Ils assuraient que la France serait, après la guerre, érigée en royaume; que la République rendait toute entente impossible avec les voisins.

Leur mentalité ? Voici plusieurs réflexions
Ils regrettaient que la France ne se fut pas alliée à eux. Si la France avait voulu, disaient-ils, l'Allemagne et la France alliées seraient les maîtres du monde.
C'est vrai, leur fut-il répondu, mais la France ne veut pas être la maîtraisse du monde, elle veut que tous les peuples soient libres. L'Allemagne est forte et c'est beau, c'est noble d'avoir beaucoup d'ennemis ? L'Alsace vous ne l'aurez jamais, tant qu'il y aura un fusil et un soldat jamais nous ne la donneront.

Leurs craintes ? Mais pourquoi la France ne dépose-t-elle pas les armes? Pourquoi fait-elle tuer tant d'hommes....car enfin nous sommes victorieux.

Cependant vers la fin l'espérance baissa et chez quelques-uns fortement. Des chefs finirent par dire: que l'Alsace soit Française ou Allemande, c'est égal, cela importe peu. D'autres disaient pour se consoler: la France capout ! L'Allemagne capout ! Enfin tout capout !

D'autre disaient encore : nous allons encore faire une offencive si elle ne réussit pas, nous rentrerons chez nous (sic).

L'état d'esprit, sur la fin, et surtout chez le soldat, était devenu révolutionnaire. Plus d'une fois, on entendit cette reflexion ou d'autres analogues : après la guerre de retour en

Chez chouquifo arténir pour s'arapler (c'est ce qu'il faut retenir pour s'en rappeler)2

Chez gins dichi (les gens d'ici)

Allemagne, nous allons tout casser, mort aux chefs, aux capitalistes, tous nous sommes socialistes.

Au commencement, ils avaient le culte de l'empereur ; à la fin, les chefs quoique un peu moins enthousiastes l'aimaient encore, mais la plupart des soldats, pratiques au point de vue de la vie familiale, le détestaient et n'en parlaient qu'avec un dédain méprisant.

Nous avons parlé des perquisitions et des réquisitions, mentionné son infame conduite envers d'honnêtes femmes, qu'ils faisaient enlever pour jeter sur elles un déshonneur immérité par vengeance de n'avoir pas obtenu ce qu'il désiraient ou dans le but de discréditer la femme française.

II Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire

Les établissements scolaires ont été fermés à différentes reprises: occupation ou sous prétexte que l'on ne pouvait fournir du charbon en hiver et qu'il faisait trop froid. Le vrai prétexte c'était un moyen encore de faire la guerre aux civils, d'empêcher l'instruction des enfants.

Leurs réflexions: en Allemagne les enfants ne vont pas à l'école pendant la guerre, ce doit être le même en France.

b. Le Commandant de place ne s'est jamais immissé dans le service d'enseignement

c. id.

d. id.

e. Les élèves des établissements ont été contraints à des travaux manuels : cueillir des orties qui allaient être converties en cordes, aller aux champs.

L'attitude des enfants fut celle de vrais petits Français frondeurs ils faisaient mal l'ouvrage ou de travers

L'attitude des soldats fut variée. En général, ils aimaient les enfants. En Allemagne, disaient-ils les enfants surpris à fumer recevaient la fessée, et ils offraient aux petits Français suffisamment de tabac, des cigarettes pour les rendre malades. Ils leur faisaient boire des boissons spiritueuses et en ont enivré plus d'un.

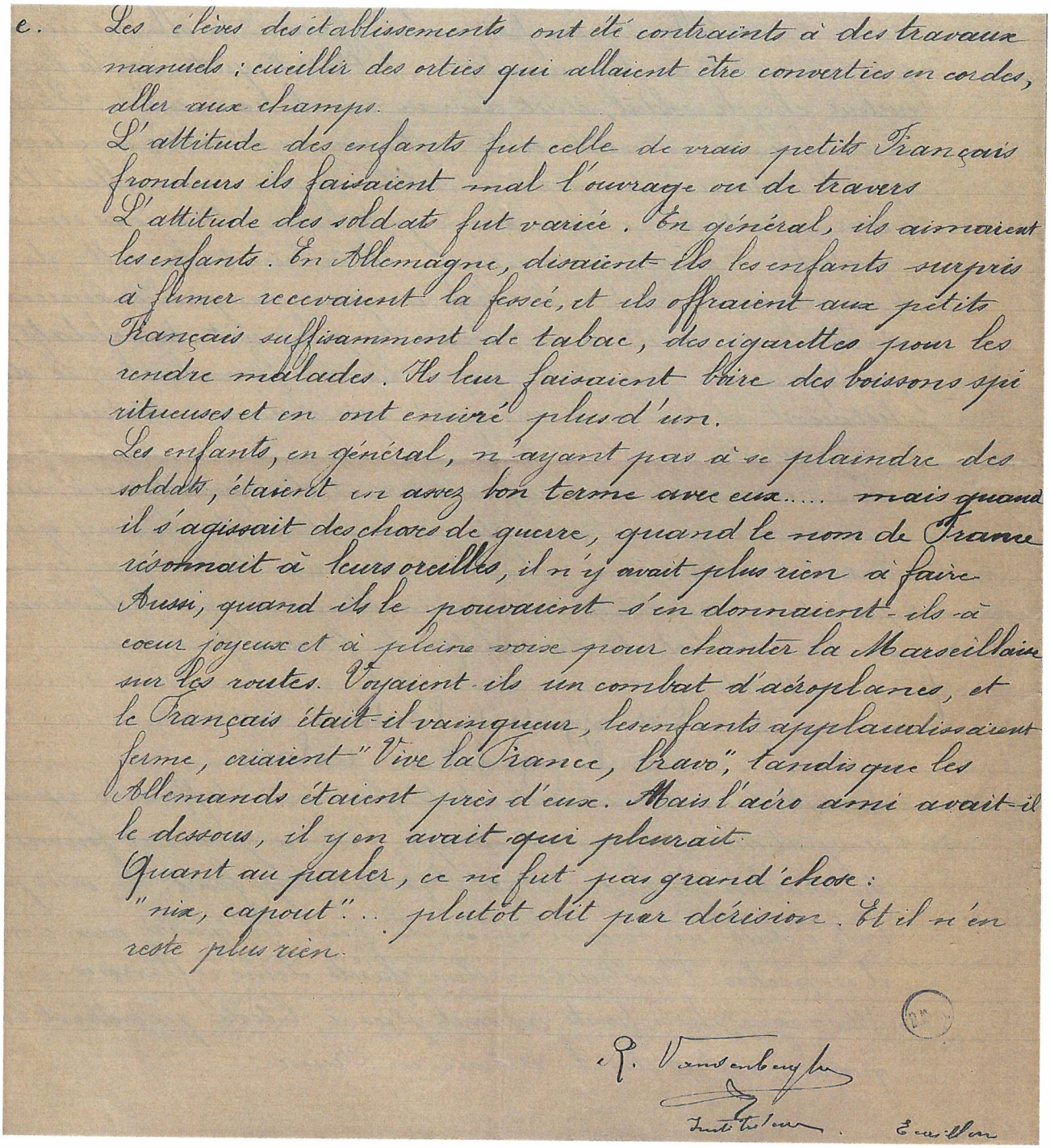
Les enfants, en général, n'ayant pas à se plaindre des soldats, étaient en assez bon terme avec eux .... mais quand il s'agissait des chars de guerre, quand le nom de France résonnait à leurs oreilles, il n'y avait plus rien à faire.

Aussi, quand ils le pouvaient s'en donnaient-ils à cœur joyeux et à pleine voix pour chanter la Marseillaise sur les routes. Voyaient-ils un combat d'aéroplanes, et le Français était-il vainqueur, les enfants applaudissaient ferme, criaient « Vive la France, bravo », tandis que les Allemands étaient près d'eux. Mais l'aéro ami avait-il le dessous, il y en avait qui pleurait.

Quant au parler, ce ne fut pas grand'chose:« nix, capout » .... plutot dit par dérision. Et il n'en reste plus rien.

Chez chouquifo arténir pour s'arapler (c'est ce qu'il faut retenir pour s'en rappeler)3

Chez gins dichi (les gens d'ici)



e. Les élèves des établissements ont été contraints à des travaux manuels : cueillir des orties qui allaient être converties en cordes, aller aux champs.
L'attitude des enfants fut celle de vrais petits Français frondeurs ils faisaient mal l'ouvrage ou de travers
L'attitude des soldats fut variée. En général, ils aimaient les enfants. En Allemagne, disaient-ils les enfants surpris à fumer recevaient la fessé, et ils offraient aux petits Français suffisamment de tabac, des cigarettes pour les rendre malades. Ils leur faisaient boire des boissons spiritueuses et en ont enivré plus d'un.
Les enfants, en général, n'ayant pas à se plaindre des soldats, étaient en assez bon terme avec eux..... mais quand il s'agissait des choses de guerre, quand le nom de France résonnait à leurs oreilles, il n'y avait plus rien à faire
Aussi, quand ils le pouvaient s'en donnaient-ils à cœur joyeux et à pleine voix pour chanter la Marseillaise sur les routes. Voyaient-ils un combat d'aéroplanes, et le Français était-il vainqueur, les enfants applaudissaient ferme, criaient "Vive la France, bravo", tandis que les Allemands étaient près d'eux. Mais l'aéro ami avait-il le dessous, il y en avait qui pleurait
Quant au parler, ce ne fut pas grand'chose :
"nix, caput"... plutôt dit par dérision. Et il n'en reste plus rien.

P. Vanson

Instituteur. Ecuillon

L'instituteur de l'école des garçons et l'institutrice de l'école des filles ont tous deux répondu au questionnaire, leurs informations sont complémentaires, elles décrivent la situation que nos grands parents ont vécue.

guy.tonarelli@orange.fr 02/01/2018

Chez chouquifo arténir pour s'arapler (c'est ce qu'il faut retenir pour s'en rappeler)4

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE







ASSEMBLÉE DE VILLAGE DU 24 NOVEMBRE 2017









CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE



Cérémonie de la Sainte Barbe le 4 décembre 2017 au Centre Jean Moulin.

FORUM GARANTIE JEUNES

La Mission Locale du Douaisis organisait le forum « Garantie Jeunes » le jeudi 7 Décembre 2017. Monsieur Cino a immédiatement accepté de mettre les locaux du Centre socio-culturel Jean Moulin à la disposition des nombreux stands, tous les modules d'information proposés aux jeunes : Santé, mobilité, stages, démarches pour l'emploi... L'idée générale était que les jeunes bénéficiant de ce dispositif puissent témoigner auprès d'autres de leur expérience. Rappelons que la garantie jeunes permet aux personnes de 16 à 25 ans n'étant pas en formation ni en emploi, de percevoir une allocation mensuelle pendant 12 à 18 mois. En contrepartie, le jeune est accompagné dans une démarche de découverte d'entreprises et du monde du travail. L'objectif est l'accès à l'emploi.



Pour tous renseignements sur la garantie jeunes, se rapprocher de la Mission Locale du Douaisis .
Siège : 222 place du Barlet, 59500 Douai Téléphone : 03 27 71 48 20
Ou à l'antenne de Masny : 03 27 89 60 08
Ou bien au centre socio-culturel Jean Moulin à Ecaillon. Demander Raphaël : 03 27 92 72 89

REPAS DE NOËL À L'EHPAD







Ambiance festive à l'Ehpad ce 20 décembre 2017 pour le repas de noël offert aux résidents et à leur famille.

DISTRIBUTION DES FRIANDISES ET COQUILLES DANS LES ÉCOLES.





Le père noël, accompagné de quelques élus et de Monsieur le Maire, a distribué les friandises aux enfants des écoles.







DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS





Le 21 décembre, Monsieur le Maire et quelques élus ont procédé à la distribution du colis des aînés.





DESCENTE DE PÈRE NOËL

La descente du père noël ce vendredi 22 décembre 2017 avec la participation de l'association FESTI Ecaillon pour l'embrasement , de l'association la récré en famille pour une petite restauration et un intermède musical par l'harmonie municipale.









CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018 DU 12 JANVIER










LA VIE ASSOCIATIVE

CHŒUR ENSEMBLE



CHŒUR ENSEMBLE AU QUARTIER D'HIVER CARNAVALESQUE DU18/02/17



CHŒUR ENSEMBLE CONCERT DU 10 JUIN 2017



LA CHORALE A BERLAIMONT LE 8 OCTOBRE

Chorale Ecaillonnaise
Chœur Ensemble
Président
Patrick VERSCHAEVE
Port. 06 07 80 77 60
Mail.lpatmarie2@aol.com

LE MOT DU PRESIDENT

Je vous avais promis de grandes nouvelles pour janvier, mais pour commencer Chœur Ensemble vous présente ses meilleurs vœux. Quoi de neuf depuis les vacances ? Nous sommes allés chanter à Berlaimont dans l'avesnois, puis à Ferin en novembre et pour finir l'année à Pecquencourt le 17 décembre.

- Le 18 Mars nous sommes invités à chanter par la chorale « Un seul cœur » de Bouchain.
- Le 07 avril invitation par « Les dou'canteux » de Monchecourt.
- Le mois de mai est encore au stade des projets

Enfin nous arrivons en juin, notre concert annuel à l'Eglise du village le samedi 09 juin s'intitule « 20 ans de chansons à Ecaillon » il se doit que ce soit un grand concert et pour ce faire nous avons invité les chorales suivantes à venir chanter avec nous :

- Les Dou'canteux de Monchecourt
- Les petits chanteurs de Lambres
- La chorale Arc en ciel de Cousolre.

A bientôt.
Patrick Verschaeve

CŒUR DE CITÉ



Marché de Noël du 10 décembre 2017

Chaque mois, l'association « cœur de cité » vous propose des ateliers de couture, de Coiffure et Beauté. Vous êtes les bienvenu(e) s.

LA PALETTE ECAILLONNAISE

Les artistes peintres de la Palette Ecaillonnaise remercient les visiteurs venus nombreux à leur 14ème exposition.





Le tableau a été gagné par
Madame Josette CARPENTIER de Masny

CONSEIL CITOYEN



Marché de Noël du 16 décembre - Place T à la Cité Vuillemin

LE CLUB DE SCRABBLE



Le Club de scrabble, ça marche !

Pour fêter ça, ce 23 novembre dernier, les 16 adhérents se sont offerts un très bon repas à l'Auberge des Maraîchons. C'était super !

Nous jouons les Jeudis après midi à la salle des fêtes dans une ambiance sympathique, Familiale et conviviale, s'offrant cafés, thé et petites douceurs. Vous avez le choix de jouer en simple ou en duplicate, à découvrir, les débutants sont bien venus.

On ne se prend pas la tête, c'est l'occasion de passer un très bon après midi de détente.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre !...

Françoise STETTNER.



SDL ECAILLON

Stéphane ROUSSEAUX, Président de l'Association SDL ECAILLON et ses Adhérents vous présentent
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2018
et UNE BONNE SANTE A TOUS.

LA 25ème RONDE DE NOËL

La 25ème RONDE DE NOËL a eu lieu le dimanche 19 novembre 2017 parrainée par **JÉRÉMY HAUQUIER**, champion de MOTO.
Nous avons reçu **502 PARTICIPANTS** payants –pour la MARCHE – LE CYCLO et LE VTT.
Le FIL ROUGE, sollicitant les habitants d'ECAILLON en leur demandant UN EURO PAR FOYER, s'est monté à 156 €.
Nous avons eu l'honneur de remettre un chèque d'un montant de :

1504 EUROS AU NOËL DES DESHÉRITÉS.

UN EURO = LE SOURIRE D'UN ENFANT
Nous garderons pour toujours cette devise
Et nous comptons sur vous pour nous y aider.





prochaine manifestation :
Le dimanche 20 MAI : randonnée du printemps –cyclo-vtt-marche

LA RECRE EN FAMILLE

ECAILLON SE MOBILISE POUR LE TELETHON

Une fois de plus, l'association « La récré en famille » a tenu à s'engager pour le Téléthon.
Avec la participation des écoles environnantes et de la commune, des centaines de ballons ont été vendu pour le traditionnel lâcher ainsi que quelques gourmandises.
Sachez que vos cartes et ballons ont bien voyagé, certaines ont obtenu des retours provenant d'Autriche.
Nous tenions à remercier nos chanteurs venus animer cette journée.
La totalité des recettes a été reversée au profit du Téléthon, soit la somme de 603 € !





Bravo à tous !!



LE LÂCHER DE BALLONS



Le ballon de DESFONTAINE Gabin est arrivé en Autriche.

COLLECTE DES DÉCHETS 1ER TRIMESTRE 2018

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- BAC BRONZE
- BAC BLEU ET VERT
- DECHETS VERTS
- ENCOMBRANTS

RAPPEL : les collectes peuvent démarrer dès 6h du matin, pensez à sortir les bacs dès la veille au soir des jours indiqués.



CONSULTATION DES NOURRISSONS, PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE, CONSULTATIONS DE PREVENTION SANTÉ ET DE LA SECURITÉ SOCIALE.

CONSULTATION DES NOURRISSONS (PMI)	Sur rendez-vous au 03 59 73 19 30 *Le Vendredi 16 février 2018 de 9h à 11h* *Le Vendredi 20 avril 2018 de 9h à 11h* *Le Vendredi 18 mai 2018 de 9h à 11h*	Centre Jean Moulin à Ecaillon
PERMANENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE TEL 36 46	**49 RUE SUZANNE LANOY A SOMAIN**	Sur rendez-vous.
CONSULTATION DE PREVENTION SANTE TEL 03 59 73 33 00 * Accompagnement santé (aide dans les démarches d'accès aux soins et aux droits). * Dépistage des infections sexuellement transmissibles. * Mise à jour des vaccinations à partir de 6 ans)	A L'UTPAS de GUESNAIN 462 Rue MOQUET—59287 GUESNAIN Au Service Prévention Santé 3 Rue DOMISSE—59580 ANICHE	Le 2ème JEUDI de chaque mois de 13h30 à 16h00 (hors vacances scolaires) Le 3ème JEUDI de chaque mois de 9H00 à 12h00 (hors vacances scolaires)
PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE 462 Rue Guy Môquet 59287 GUESNAIN TEL 03 59 73 19 30	Mme KERROUCHE **AU CENTRE DE LOISIRS** 06/02/2018 - 20/02/2018 - 13/03/2018 - 03/04/2018 - 10/04/2018 **A LA MAIRIE** 20/03/2018 - 17/04/2018	Sur rendez-vous. *De 14 h à 16 h* *De 14 h à 16 h*

PERMANENCES INFO-ENERGIE 2018

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'installation d'énergies renouvelables ? La Conseillère de l'Espace Info-Energie du Cœur d'Ostrevent est là pour vous donner toutes les informations techniques et financières utiles à l'élaboration de votre projet : isolation, chauffage, ventilation ...



Des permanences près de chez vous

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propose à ses habitants des permanences Info-Energie. Ces permanences, **totalement gratuites et ouvertes à tous,** sont assurées par la Conseillère Info-Energie Karine ORLIK.

Elles ont lieu aux dates ci-contre, **sur rendez-vous, à Aniche** (Maison des Services Publics) de 14h à 17h**, à Fenain** (Mairie) de 14h à 17h, **à Marchiennes** (Salle des Permanences de la Mairie) de 14 h à 19h et **à Pecquencourt** (Mairie) de 14h à 17h.

2 février à Aniche	**16 mars** à Pecquencourt
14 février à Fenain	**6 avril** à Aniche
16 février à Marchiennes	**20 avril** à Marchiennes

Mais aussi un accueil permanent

> **Sur rendez-vous à Lewarde** au siège du Cœur d'Ostrevent, Pôle Habitat, le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

> **Par téléphone au 03 27 71 37 42**

> **Par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr**

PERMANENCES LA CNL 59

INFORMATION AUPRES DES HABITANTS DU CŒUR D'OSTREVENT
PERMANENCES 2018 DE LA CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demi-journée chacune (sauf au mois d'août) :

- Le mercredi, de 9h à 12h, sur les communes d'Aniche, Bruille-lez-Marchiennes, Lewarde et Somain.
- Le Jeudi, de 14 h à 17 h, sur la commune de Fenain.

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux ; non respect du bail ; loyers ou charges locatives injustifiées ; logement indécent ; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Le calendrier des permanences, est le suivant :

FEVRIER

JEUDI 1ER FEVRIER (9h -12h)	FENAIN (Mairie)
MERCREDI 7 FEVRIER (14h - 17h)	BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES (Maison pour Tous)
MERCREDI 14 FEVRIER (9h - 12h)	ANICHE (Maison des Services Publics)
MERCREDI 21 FEVRIER (9h - 12h)	LEWARDE (Mairie)
MERCREDI 28 FEVRIER (9h - 12h)	SOMAIN (Bourse du Travail)

MARS

JEUDI 1ER MARS (9h -12h)	FENAIN (Mairie)
MERCREDI 7 MARS (14h - 17h)	BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES (Maison pour Tous)
MERCREDI 14 MARS (9h - 12h)	ANICHE (Maison des Services Publics)
MERCREDI 21 MARS (9h - 12h)	LEWARDE (Mairie)
MERCREDI 28 MARS (9h - 12h)	SOMAIN (Bourse du Travail)

HABITAT DURABLE DU CŒUR D'OSTREVENT

Programme d'amélioration de l'habitat

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

Calendrier des permanences 2018

De 14 h à 17 h à la CC Cœur d'Ostrevent, avenue du Bois, 59287 LEWARDE

Mercredi 31 janvier 2018,
Mercredi 7 février 2018,
Mercredi 14 février 2018,
Mercredi 21 février 2018,
Mercredi 28 février 2018,



Mercredi 7 mars 2018,
Mercredi 14 mars 2018,
Mercredi 21 mars 2018,
Mercredi 28 mars 2018,
Mercredi 4 avril 2018,

PRIME ISOLATION

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



Afin d'êtres éligible à la prime isolation, vous devenez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse : https://www.prime-isolation.fr

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

LES BOUCHONS D'AMOURS

Ensemble, on peut faire beaucoup pour le monde du handicap !

Les 100% de la vente des bouchons recyclés financeront les aides et l'achat de matériels adaptés aux personnes en situations de handicap.

Faites un geste solidaire, simple et écologique !

VENEZ LES DEPOSER à LA FERME - Eric BOGAERT, 44 Rue du Bois à Ecaillon (du lundi au samedi, la journée) ou le samedi matin, place du 8 mai 45 à Ecaillon.

Bouchons plastiques acceptés :

- **Bouchons alimentaires :** *eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche…*
- **Bouchons ménagers :** *liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols…*
- **Bouchons de cosmétiques :** *déodorants, laque, parfum…*
- **Bouchons de produits d'hygiène :** *dentifrice, shampoing, produits douche…*
- **Couvercles en plastique acceptés :** *chocolat et café en poudre, moutarde…*
- **Boîtes :** *pellicule photos, les œufs kinder…*



ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Comme chaque année, l'Association des Paralysés de France se mobilise pour récolter des fonds lors de la **semaine nationale des personnes handicapées physiques** qui aura lieu du 12 au 18 mars 2018 avec **deux journées de collecte les 17 et 18 mars 2018.**

De plus, vous trouverez , ci-après, les informations nécessaires, si vous désirez soutenir l'association et vous engagez pour les deux jours de collecte voire plus.

APF Bouge les Lignes ! www.apf.asso.fr

Le temps d'1 heure ou 2,
ou davantage si vous le souhaitez,

Devenez bénévole à l'APF
du 12 au 18 mars 2018,

Vous pouvez nous aider...

Pour rompre l'isolement, défendre les droits et favoriser l'accompagnement de proximité des personnes handicapées...

Le Groupe relais APF du Douaisis de l'Association des Paralysés de France organise la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap du **12 au 18 mars 2018**.



Nous avons besoin de vous !

Vous pouvez apporter votre soutien ou nous aider à trouver des personnes qui souhaitent **s'engager à nos côtés** pour soutenir **notre collecte dans les supermarchés les 17 et 18 mars 2018**.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes qui accepteraient de consacrer un peu de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit des personnes concernées par le handicap, Merci de nous contacter et/ou de nous communiquer leurs coordonnées.

L'APF est apte à fournir une attestation pour valoriser votre engagement bénévole surtout pour les demandeurs d'emploi et pour toutes personnes en formation ou désireuses d'accéder à la vie professionnelle.

«Ensemble, Bougeons les lignes! »

Contact APF : Claudine LEVRAY : 06.18.04.05.80
E-Mail : asso.paralyses.douai@wanadoo.fr

VENTE DE GRAINES POTAGÈRES ET FLORALES

Vente en mairie à partir du 19 février 2018.



ACTION DE FORMATION A L'APPRENTISSAGE DE L'INFORMATIQUE (F.A.I.R.E).

PLANNING - ACTION F.A.I.R.E.
EN CAS DE BESOIN, POSSIBILITÉ DE RECOURIR AUX SERVICES DE GARDE D 'ENFANTS À DOMICILE POUR LES RENCONTRES.
RENSEIGNEMENTS DOMI SITTER 03.27.98.25.51

Février 2018-Episol	Mars 2018-Afad du Douaisis
Lundi 12 février 18- 13H30/16H30 : Rencontre avec la conseillère mobilité ESI Initiation à la base de l'informatique **Lundi 19 février 18- 9H30/12H30 :** Présentation/Enregistrement Espace AMELI de la CPAM **Lundi 19 février 18- 13h30/16h30 :** Connaissances du site de la CAF du Nord **Mercredi 21 février 18- 09h30/12h30 :** Connaissances/enregistrement sur le site de demande de logement en ligne **Mercredi 21 février 18- 13H30/16H30 :** Améliorer ses compétences dans le cadre d'une télé-candidature/réponse à une offre d'emploi **Jeudi 22 février- 9H/17H et** **Vendredi 23 février- 9H/17H :** Remise/installation du matériel au domicile	**Lundi 5 mars 18- 9H30/12H30 :** Rencontre avec la conseillère mobilité ESI Initiation à la base de l'informatique **Lundi 12 mars 18- 9h30/12h30:** Présentation/Enregistrement Espace AMELI de la CPAM **Mercredi 14 mars 18-9h30/12h30:** Connaissances du site de la CAF du Nord **Mercredi 14 mars 18- 13h30/16h30:** Connaissances/enregistrement sur le site de demande de logement en ligne **Vendredi 16 mars 18- 13h30/16h30:** Améliorer ses compétences dans le cadre d'une télé-candidature/réponse à une offre d'emploi **Lundi 19 mars 18 - 9H/17H et** **Mardi 20 mars 18 - 9H/17H :** Remise/installation du matériel au domicile

Prévoir pour les séances :
Une liste d 'éléments pour vous permettre d 'accéder aux sites.
Remis à vos conseillers (Kit des séances).

Kit des séances

ACTION DE FORMATION A L'APPRENTISSAGE DE L'INFORMATIQUE (F.A.I.R.E)

Pour toutes les séances, prévoir :

Pochette, calepin/cahier (afin d'y noter les codes d'accès/mail/toute autre information utile), stylo, bonne humeur.

Séance 1 :

Pour la carte évéole :
- Photo d'identité récente
- Pièce d'identité (passeport/carte d'identité…)
- Attestation caf récente (ou sinon votre numéro d'allocataires et mot de passe pour l'obtenir lors des séances) /attestation de ressources (ARE pôle emploi/fiche de salaire) récente.
- Justificatif domicile (–4 mois)

Pour la carte ter pass pass :
- Photo d'identité
- Justificatif domicile (–4 mois)
- Attestation caf récente (ou sinon votre numéro d'allocataires et mot de passe pour l'obtenir lors des séances) /attestation de ressources (ARE pôle emploi/fiche de salaire) récente.

Séance 2 :

Cahier/calepin/stylo

Séance 3 :

Carte vital/RIB (celui donné lors de votre inscription à la cpam car il est demandé lors de votre création de l'espace ameli afin de récupérer le mot de passe de connexion, sinon le mot de passe sera envoyé par courrier)

Cahier/calepin/stylo

Séance 4 :

Numéro d'allocataires caf/ mot de passe afin de pouvoir s'exercer à télécharger son attestation.

Séance 5 :

Création d'une demande sur le site de demande de logement social :

- Pièces d'identité/livret de famille/passeport
- Attestation Caf/fiche de paies/ Attestation pôle emploi/Attestation d'impôts (N-1/N-2)
- Justificatif de domicile (-4 mois)

Séance 6 :

CV/offre identifiée.
Numéro pôle emploi (si inscrit : espace emploi (identifiant/mot de passe))









N°Siret 783 585 896 00054 Code APE 8899B
Autorisation Conseil Général du NORD DU 14/05/2007
Agrément Qualité N°SAP/785585896 Acte 2016-162

385,Rue d'Arras 59500 DOUAI
Tél. : 03 27 98 25 51-Fax : 03 27 98 58 17
Mail : afad.douaisis@orange.fr

ATELIERS BIEN VIVRE AGÉ

Mémoire
Prévention de chutes
Bien vieillir
S'occuper de soi
Accès aux droits
Santé
Manger équilibré
Sécurité et Bien Etre

CLIC DU DOUAISIS
Nord le Département
FONDATION PARTAGE &VIE
Reconnue d'utilité publique

ENTREE GRATUITE

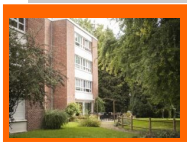
- Pour disposer d'information afin de préserver ou de renforcer votre capital santé, accéder aux ressources locales, à vos droits et conforter le maintien de votre autonomie.
- Pour bénéficier de ces informations et découvrir les activités proposées aux séniors et ainsi lutter contre l'isolement.
- Et échanger en toute convivialité !

Ateliers Bien Vivre Agé dans son quartier avec Les Résidences Autonomie :

L'Orée du Bois à LEWARDE,
Les Jours Heureux à GUESNAIN,
La Sérénité à Aniche.

L'accès à ces ateliers est **gratuit** pour les Personnes Agées de 60 ans et plus mais également pour leurs aidants familiaux.

Nombre de places limité : inscription préalable auprès de la Résidence Autonomie concernée.



L'Orée du Bois
Domaine du château
59287 LEWARDE
03 27 98 03 66



Les Jours Heureux
490 Rue de Beaumont
59287 GUESNAIN
03 27 88 90 80



La Sérénité
96 bis Rue Novy Bor
59580 ANICHE
03 27 90 15 56

Les ateliers d'accès gratuit auront lieu les Après– Midis de 15 H à 17h

Avec inscription préalable pour la gestion des places

Ateliers	Contenu (non exhaustif)	Résidence Autonomie L'Orée du Bois* À LEWARDE	Résidence Autonomie Les Jours Heureux* A GUESNAIN	Résidence Autonomie La Sérénité* A ANICHE
La Mémoire, Les Mémoires	De l'oubli passager, aux oublis quotidens : quand s'inquiéter ? Si besoin est, vers qui se tourner et sur quelles aides s'appuyer	Lundi 4 décembre 2017 15h—17h	Lundi 18 décembre 2017 15h—17h	Jeudi 30 novembre 2017 15h—17h
L'équilibre alimentaire	Redécouvrez la place des nutriments, les priorités à donner et le plaisir à déguster	Mardi 16 janvier 2018 15h—17h	Lundi 22 janvier 2018 15h—17h	Jeudi 25 janvier 2018 15h—17h
Le médicament Le bilan de santé de la CPAM	Les dangers de l'auto et de la poly-médication Le bon usage des différents formes, des génériques L'intérêt du pilulier hebdomadaire Le Bilan de Santé : pourquoi ? Ou ? Et Comment ?	Mardi 20 février 2018 15h—17h	Lundi 12 février 2018 15h—17h	Jeudi 22 février 2018 15h—17h
Chutes et adaptation du Logement	Après 65 ans, une personne sur 4 chute dans l'année, non sans conséquence ! Mieux connaître pour prévenir le risque à commencer par l'aménagement de son logement	Mardi 13 mars 2018 15h—17h	Lundi 26 mars 2018 15h—17h	Jeudi 22 mars 2018 15h—17h

Les ateliers sont animés par des spécialistes des sujets traités : gérontologues, infirmières, pharmaciens, ergothérapeutes, diététiciennes etc ...

*Coordonnées des Résidences Autonomie au dos de la plaquette

RECETTE

Marbré café-Bailey's, sauce Carambar



Temps de préparation : 20 minutes
Temps de cuisson : 35 minutes

Ingrédients / pour 6 personnes

- Pour la sauce Carambar :
- 8 à 10 cl de crème liquide
- 12 à 15 Carambars
- Pour le marbré :
- 160 g de beurre mou
- 180 g de sucre semoule
- 3 oeufs
- 1 sachet de levure chimique
- 5 cl de lait
- 180 g de farine
- 1 cuillère à soupe de café soluble
- 3 cl de Bailey's

PRÉPARATION:

1. Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Diluer le café soluble dans 2 cuillères à soupe d'eau chaude.
2. Dans une terrine, travailler le beurre mou avec le sucre jusqu'à blanchiment. Incorporer les oeufs entiers un par un, puis la farine et la levure. Ajouter le lait et bien mélanger.
3. Partager la pâte en deux parties. Joignez à l'une le café dilué et à l'autre le Bailey's.
4. Beurrer et fariner un moule à cake. Verser les deux pâtes dans le moule en les alternant.
5. Cuire le gâteau à four moyen pendant 35 minutes environ. Démouler à la sortie du four et laisser refroidir sur une grille à pâtisserie.

Pour finir

Préparer la sauce carambar. Couper les Carambars en petits morceaux. Faire chauffer dans une petite casserole à feu doux la crème liquide avec les Carambars jusqu'à ce qu'ils soient fondus tout en remuant régulièrement avec une cuillère en bois. Laisser tiédir la sauce. Servir chaque part de marbré nappée d'un peu de sauce.

BIENVENUE A EUX



ZOCCOLO Guiliana Maria Sandrine née le 09 octobre 2017
FAILLE Ziane né le 13 octobre 2017,
LEHALLEZ Charly Henri Philippe né le 13 novembre 2017,
BAKKAY Blanche Béatrice Sandra née le 29 novembre 2017,
CARIA Philippa née le 09 Décembre 2017.

ILS NOUS ONT QUITTES

Andrée GARCON veuve COUTEAU le 13 octobre 2017 à l'âge de 94 ans,
Irénée KOSICKI veuve PISKORZ le 1er décembre 2017 à l'âge de 91 ans,
Yvette BLONDEAUX veuve LAURENT le 12 décembre 2017 à l'âge de 85 ans,
Mélanie DZIANG veuve HENEBEL le 29 décembre 2017 à l'âge de 94 ans,
Yolande MER le 23 décembre 2017 à l'âge de 85 ans.

OUVERTURE D'UN CABINET DE SOINS INFIRMIERS



Le cabinet de soins infirmiers de Valérie et Anne-Lise BOËT situé au 2bis rue des Hallots a ouvert ses portes le mardi 9 janvier 2018. Les permanences du cabinet s'effectuent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h à 10h en consultation libre et de 10h à 12h sur rendez-vous.

Pour les soins à domicile et prise de rendez-vous, vous pouvez nous contacter au 03.27.93.92.58.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le Relais d'Écaillon et le Comité Paroissial remercient tout le public averti venu découvrir les trésors de l'Église Notre Dame de la Visitation et la chapelle Saint Joseph Ouvrier lors des Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre derniers.

Vous avez manifesté un vif intérêt pour *le tableau du Baptême de Clovis, les fonts baptismaux, la statue de Saint Nicolas et les pierres tumulaires* de l'Église, *l'autel avec ses reliques, la cloche qui vient d'Algérie, la Vierge Noire et la fresque murale* de la chapelle.

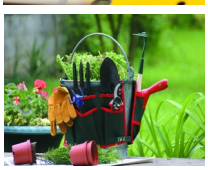
Cette première expérience fut à la fois enrichissante et divertissante pour notre public et nous-mêmes.

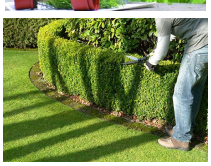
Un merci tout particulier à Anne Marie et Renée et à Guy, notre historien local pour leur aide précieuse.



HDF NATURE SERVICES







ENTRETIEN VOS JARDINS

Particuliers et Professionnels

ET REALISE VOS PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE

34 Route Nationale
59176 Ecaillon
Tél 06 18 22 54 04
hdfnaturesservices@outlook.fr
Notre site : HTTPS://HDF-NATURE-SERVICES-83.WEBSELF.NET



